

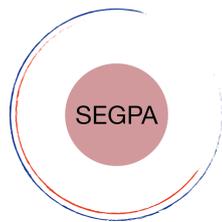
<https://sbssa.ac-normandie.fr/?Diplome-national-du-brevet-et-certificat-de-formation-generale-BO-no25-du-23>



SBSSA  
Sciences Biologiques et Sciences  
Sociales Appliquées



# Diplôme national du brevet et certificat de formation générale : BO n°25 du 23 juin 2016



- SEGPA - Ressources nationales -  
Date de mise en ligne : vendredi 1er juillet 2016

---

Copyright © Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

---

## **Instauration et organisation de la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet et du certificat de formation générale**

**La présente note de service a pour objet de préciser le cadre dans lequel est organisée la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet (DNB) et du certificat de formation générale (CFG). La refondation de l'École de la République a pour objectif central la réussite de tous les élèves. La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui permet la poursuite d'études, la construction d'un avenir, personnel comme professionnel, et prépare à l'exercice de la citoyenneté. Outre la transmission des connaissances et l'acquisition de compétences, la Nation a donc fixé comme mission essentielle à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui intègre, dans les différents domaines qui le composent, tout autant les connaissances et compétences scolaires que les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines. Pour le certificat de formation générale, le niveau de maîtrise du socle commun atteint est apprécié en référence aux connaissances et compétences fixées par le programme du cycle 3, dans la perspective d'une poursuite d'études. La réussite des élèves à l'un ou l'autre de ces diplômes constitue un premier aboutissement de leurs apprentissages et, à travers la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet ou du certificat de formation générale, la Nation reconnaît le mérite de l'élève qui s'est impliqué avec succès dans ses apprentissages scolaires.**